

Arrêté du ministre de la santé n° 3035-14 du 28 chaoual 1435 (25 août 2014) complétant l'arrêté du ministre de la santé n° 719-08 du 1^{er} rabii II 1429 (8 avril 2008) fixant la liste des hôpitaux relevant du ministère de la santé

LE MINISTRE DE LA SANTE,

Vu l'arrêté du ministre de la santé n° 719-08 du 1^{er} rabii II 1429 (8 avril 2008) fixant la liste des hôpitaux relevant du ministère de la santé, tel qu'il a été modifié et complété,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. – Le tableau annexé à l'arrêté n° 719-08 du 1^{er} rabii II 1429 (8 avril 2008) susvisé, est modifié conformément au tableau joint au présent arrêté.

ART. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel*.

Rabat, le 28 chaoual 1435 (25 août 2014).

EL HOUSSAINE LOUARDI.

*

* *

Complément au tableau annexé à l'arrêté de la ministre de la santé n° 719-08 du 1^{er} rabii II 1429 (8 avril 2008) fixant la liste des hôpitaux relevant du ministère de la santé

Centre hospitalier régional, préfectoral ou provincial	Les hôpitaux composant le centre		
	Dénomination	Type de prestations	Ville/Zone
.....			
Centre hospitalier provincial d'Errachidia			
Centre hospitalier régional de Oued Eddahab – Lagouira	Hôpital Hassan II (Chef lieu)	Général	Oued Eddahab
.....			

(Le reste sans changement.)